

## **Colmar : le bureau d'aide aux victimes s'ouvre au public vendredi 21 février pour expliquer ses missions**



Le tribunal judiciaire de Colmar ouvrira ses portes le 21 février pour expliquer le dispositif qui permet aux victimes d'être assistées / © Thierry GACHON / MAXPPP

**Le 22 février est la journée européenne des victimes. La veille, le vendredi 21 février 2020, le tribunal de Colmar ouvre ses portes à l'occasion d'un petit-déjeuner pour expliquer le dispositif qui permet aux victimes d'être assistées dans les démarches judiciaires et administratives.**

*Par Claude Lepiouff*

*Publié le 20/02/2020 à 19 :06*

Le 22 février est la journée européenne des victimes. L'organisateur dans le pays, France Victimes, créée en 1986, fédère 132 associations sur le territoire. Il en existe deux dans le Bas-Rhin et deux dans le Haut-Rhin. Ces associations interviennent gratuitement sur mandat du ministère de la Justice dans des bureaux d'aide aux victimes (BAV). Il y en a un par tribunal.

La veille à Colmar, le vendredi 21, l'association Espoir qui est membre de la fédération, organise entre 8h30 et 11h un petit-déjeuner dans la salle des pas-perdus où se trouve, derrière des paravents, le BAV du tribunal judiciaire. Le bâtonnier, la procureure du tribunal et des représentants d'associations sont attendus. Cette collation vise à faire mieux connaître la structure au public, mais surtout aux magistrats et aux professionnels.

**"Notre principal rôle est l'écoute et le soutien"**

Elsa Specht y sera présente. Cette juriste aide aux victimes, âgée de 31 ans, est salariée par Espoir et a suivi des formations thématiques en son sein : terrorisme, accident collectif, violences conjugales... Elle fait partie d'une équipe qui comprend quatre juristes, deux intervenants sociaux et un psychologue

encadrés par un chef de service et une directrice. Les cas des victimes sont traités de manière pluridisciplinaire. Une permanence est organisée le matin au tribunal, l'après-midi est consacré aux visites.

La jeune juriste nous explique le mandat de son association : *"Notre principal rôle est l'écoute et le soutien. Apporter les informations sur les droits et les procédures, orienter les victimes vers des professionnels compétents. Certains viennent nous voir parce qu'ils veulent déposer plainte, d'autres parce qu'ils ont une audience, pour savoir ce qu'ils doivent faire. Cela peut-être de se constituer partie civile, de contacter un avocat ou de demander des dommages et intérêts."* Le bureau de Colmar a reçu ou rencontré 1.345 victimes dont 600 au tribunal en 2019.

Les BAV sont accessibles à toutes les victimes quel qu'en soit le motif : atteintes à la personne (agressions physiques et sexuelles, homicides), violences intrafamiliales, injures, harcèlement...), atteintes aux biens (escroquerie, cambriolage, abus de confiance...) accidents de la circulation, ou encore événements collectifs.

### **Hausse des victimes de violences conjugales et sexuelles**

Ces dernières années, Elsa Specht a noté une évolution parmi les victimes : *"Depuis septembre dernier, nous avons eu beaucoup plus de violences conjugales, c'est lié à la politique du parquet de Colmar qui a décidé que l'on soit mandaté quasi-automatiquement. En 2018, nous avons reçu beaucoup plus de victimes de violences sexuelles, ce qui était lié au mouvement MeToo."*

Espoir s'occupe de toutes les victimes et parfois celles d'évènements tragiques : *"Un juriste de l'équipe est intervenu après l'attentat de Strasbourg, il en a été très touché. Il faut garder ses distances, mais quand c'est trop difficile pour l'un d'entre nous, on est une équipe assez soudée, si ça ne va pas, un autre membre de l'équipe prend le relai. Toutes les six semaines, en groupe nous allons voir une psychologue pour évoquer les situations à problème."*

Le petit-déjeuner sera servi au tribunal judiciaire de Colmar, Place du Marché aux Fruits. Espoir est joignable au 06 07 70 50 17. Les victimes peuvent appeler le 116 006 pour recevoir l'aide de la fédération.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/haut-rhin/colmar/colmar-bureau-aide-aux-victimes-s-ouvre-au-public-vendredi-21-fevrier-expliquer-ses-missions-1790113.html>